

Séance du **15 novembre 2018**

Présidence de **M. Martino Rizzello**, président

« **Projet de règlement communal sur les procédés de réclame** » (2018/R27)

Rapporteur : M. Vittorio Marinelli

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le « projet de règlement communal sur le procédés de réclame »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

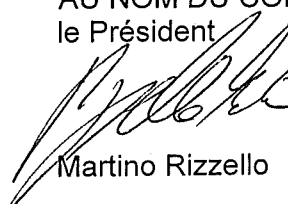
d é c i d e

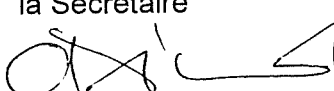
de refuser la prise en considération du projet de règlement communal sur les procédés de réclame et de le considérer comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **15 novembre 2018**.

Adopté par 43 voix contre 40 (2 abstentions).

Pour extrait conforme le **19 novembre 2018**.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Martino Rizzello


la Secrétaire

Carole Dind